

Les missions

La plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) est une plateforme qui a pour objectif de mettre en place un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces, destinés aux enfants de moins de 7 ans présentant des signes d'alerte dans leur neuro-développement.

Ce parcours vise à

- Faciliter l'accès à des bilans afin d'étayer ou d'accélérer la réalisation d'un diagnostic.
- Favoriser la mise en place d'interventions précoces dans l'attente de la stabilisation du diagnostic.

Les acteurs

La plateforme s'appuie sur un réseau d'acteurs issus de structures sanitaires et médico-sociales et aussi sur des professionnels libéraux ; tous au service d'un accompagnement précoce et préventif.



Nous contacter



P.C.O. des Flandres
182/184 Boulevard Vauban
59210 Coudekerque-Branche



Tous les jours
09h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h30



03 28 43 82 83

Le dossier de soins est, porté administrativement et juridiquement par l'EPSM des Flandres.



Plateforme de Coordination et d'Orientation des Flandres

En faveur des enfants de moins
de 7 ans présentant un trouble
du neuro développement (TND)



Vous (ou les personnes qui s'occupent de votre enfant de 7 ans) repérez un développement inhabituel chez lui. Vous observez des difficultés relationnelles, motrices ou autres, il pourrait s'agir d'un trouble du neuro-développement (TND)⁽¹⁾.

Consultez un médecin (médecin traitant, médecin scolaire, médecin de PMI, pédiatre...), vous pourrez renseigner ensemble "le document d'adressage"

handicap.gouv.fr/plateforme-tnd

et retournez le à la PCO

(1) Les Troubles du Neuro-Développement (TND), selon la classification internationale DSM5 : les troubles du spectre de l'autisme, les troubles du développement cognitif, les troubles de la communication dont les troubles du langage, les troubles du développement moteur, les troubles des apprentissages, les troubles déficitaires de l'attention, accompagnés ou non d'hyperactivité.

PCO des Flandres, Plateforme de Coordination et d'Orientation

Vous résidez en Flandre Maritime ou en Flandre Intérieure, nous vous accompagnons dans l'ensemble des démarches qui permettront de préciser le diagnostic et de proposer des soins adaptés, à votre enfant, en coordination avec un réseau de professionnels du secteur : structures spécialisées, professionnels libéraux...

Le parcours diagnostic s'appuie sur

- des bilans médicaux
- des bilans paramédicaux
- *Psychomoteur*
- *Neuropsychologique*
- *Ergothérapie*
- *Orthophonique*
- *Orthoptique*....

Le parcours

Le médecin oriente l'enfant vers la plateforme grâce au document d'adressage.

Tous les frais médicaux et rééducatifs sont pris en charge par la Sécurité Sociale (possibilité de bénéficier d'un forfait d'intervention précoce).

